



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ EN DROIT DES ANIMAUX

Ce Diplôme d'Université vise à combler un vide dans les enseignements juridiques.

Le droit des animaux sera examiné de la manière la plus exhaustive possible. Ainsi les aspects théoriques et pratiques seront évoqués notamment en droit civil, en droit commercial, en droit pénal et en droit rural. Il est en effet important de dispenser un enseignement permettant de lier l'ensemble de ces domaines.

Cette approche sera complétée par le droit international, le droit européen et le droit constitutionnel comparé afin de bien faire le point sur le statut des animaux.

L'animal sera aussi appréhendé sous le prisme de l'histoire, de l'anthropologie, de l'éthologie et de la philosophie, etc. Les découvertes scientifiques récentes seront également mobilisées pour saisir l'enjeu des futures réformes du droit des animaux.

OBJECTIFS

Les objectifs visés sont les suivants :

- > Sensibiliser à la question fondamentale de la place des animaux dans notre société.
- > Connaître les enjeux d'une réglementation en France, dans l'Union européenne et dans le monde.
- > Acquérir les fondements nécessaires à la maîtrise du droit des animaux.
- > Approfondir la réflexion juridique et enrichir sa culture générale sur l'animal par une approche multidisciplinaire.
- > Apprendre les bons réflexes juridiques pratiques.

Besoin d'informations ?

Des experts en formation professionnelle, vous conseillent :



04 94 46 75 72
ftlv@univ-tln.fr

Retrouvez toutes
nos formations :
www.univ-tln.fr



ID. DATADOCK n° DD 0007569
Formation continue
Déclaration d'activité (NDA)
N° 93 83 P00 26 83



MODALITÉS

Durée des études - Au choix :

- > **Session de printemps**
deux mois, de mi-avril à mi-juin
(vendredi toute la journée et samedi matin)
- > **Session d'automne**
une dizaine de jours consécutifs

(Le contenu pédagogique est identique dans les deux sessions)

Lieu : UFR Droit de Toulon

Inscription : T. 04 94 46 75 72



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

- > **Caroline REGAD**
Maître de Conférences
caroline.regad@univ-tln.fr
- > **Cédric RIOT**
Maître de Conférences
cedric.riot@univ-tln.fr



**UNIVERSITÉ
DE TOULON**

Direction de la Formation Tout au Long de la Vie
et du Développement des Ressources Propres

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS 66H

CONFÉRENCES INAUGURALES - (3 H)

STATUT DE L'ANIMAL (9H)



PRATIQUE DU CONTENTIEUX CIVIL (6H)

DROIT PÉNAL – ASPECTS THÉORIQUES (9H)



DROIT PÉNAL – ASPECTS PRATIQUES (3H)

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN DES ANIMAUX (9H)

DROIT CONSTITUTIONNEL COMPARÉ DES ANIMAUX (6H)

DROIT RURAL (6H)



APPROCHE HISTORIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE DU DROIT DES ANIMAUX (9H)

OUVERTURE AUX SCIENCES (6H)



CONDITIONS D'ACCÈS

Peuvent être candidats au DU :

- > Les personnes souhaitant acquérir ou approfondir les règles applicables au droit des animaux et désireuses de bénéficier d'un éclairage nouveau ainsi que de solides compétences en la matière.
- > Les responsables d'association en lien avec le monde animal, les journalistes, les avocats, les magistrats, les agents des collectivités territoriales ou de l'Etat, les vétérinaires, les chercheurs et les étudiants de toutes disciplines (droit, médecine, biologie, autres sciences...), etc.
- > Niveau minimum BAC+2 ou équivalent, ou travaillant depuis au moins 5 ans dans une institution en lien avec le monde animal. Sur ce prérequis, l'accession sera subordonnée à l'examen du curriculum vitae du candidat ainsi qu'à une lettre de motivation.



CONTACTS

DIRECTION DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES

Bâtiment V1 | Campus de La Garde | CS 60584 | 83041 TOULON CEDEX 9
Tél. 04 94 14 22 50 | Email : ftlv@univ-tln.fr

Secrétariat pédagogique :

UFR Droit de Toulon | 35 avenue A. Daudet BP 1416 | 83056 TOULON CEDEX
Tél. 04 94 46 75 72 | Email : ftlv@univ-tln.fr

CALENDRIER

Deux sessions sont proposées au choix de l'étudiant. Le contenu pédagogique est identique.

Session de printemps

- > **Candidature** : du 19 novembre au 15 mars (date limite de retour des dossiers)
- > **Début de formation** : mi-avril
- > **Fin de formation** : mi-juin
- > **Durée de la formation** : deux mois
- > **Jours de cours** : vendredi (journée complète) et samedi matin

Session d'automne

- > **Candidature** : jusqu'au 20 octobre (date limite de retour des dossiers)
- > **Durée de la formation** : du 18 au 28 novembre

TARIFS

- > **Paiement personnel** : 880,00 €
- > **Prise en charge** : 1 100,00 €
- > **Étudiant UTLN** : 250,00 €
- > **Droits universitaires en sus du coût pédagogique** : 170 €*
> Toute formation est dûe selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

* Droits pour l'année 2019-2020 susceptibles de modification pour l'année 2020-2021

EFFECTIF

- > 25 étudiants au maximum.
- > L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

L'UTLN sur les réseaux sociaux



Direction de la Formation Tout au Long de la Vie et du Développement des Ressources Propres